

# Le Courrier des Opelousas

Vol. XXI.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 21 Mars 1874.

No. 23.

## OPELOUSAS:

SAMEDI matin, 21 MARS 1874.

### Election Locale.

Plus loin, on trouvera l'avis du Surveillant de l'Enregistrement, qui annonce l'élection en notre ville, le 6 Avril prochain, d'un Conseil de Ville composé d'un Maire, d'un Secrétaire-Trésorier Assesseur, d'un Constable et de quatre membres du Conseil.

Cette élection est annoncée en vue de l'amendement à notre charte de ville, adopté par la dernière Législature.

Pour être éligible à ces places, il faut être citoyen, avoir vingt-cinq ans révolus et être franc-tenancier. Ces qualifications, nous dit-on, éliminent du Conseil, nombre de citoyens estimables et de mérite, qui ne réunissent pas les qualités requises; mais en revanche, elles excluraient aussi beaucoup de citoyens qui n'auraient jamais fait que de très mauvais administrateurs.

Il n'est point encore certain que notre charte ait été amendée, et s'il en était autrement décidé le jour de l'élection, il est à supposer que l'élection aurait lieu sous l'ancienne charte, et que les citoyens n'auraient qu'à voter pour sept membres du Conseil, lesquels, à leur première réunion, choisiraient un Président, un Greffier, un Trésorier, un Assesseur, un Constable, etc.

La Cour de Paroisse, qui siège en notre ville depuis quinze jours, doit s'ajourner aujourd'hui à Vendredi prochain, le 27. Cetajournement de quatre jours était de toute nécessité, attendu que le Jury de la Cour de District pour la session d'Avril, devait formation être tiré de suite, et que cette opération ne peut se faire sans la présence du Juge de Paroisse.

La malle de Plaquemine brûlée partira dorénavant d'Opelousas le Samedi matin, arrivera à Plaquemine à midi, en repartira à 1 heure et arrivera à Opelousas le Jeudi soir à 6 heures.

Cette poste dessert les bureaux de Prud'homme City et de Fabacher.

M. Tom Reynold, assez généralement connu dans notre paroisse, est aujourd'hui avocat à Shelbyville, Illinois. Nous lui souhaitons plein succès.

Cette charmante petite ville de Millinois abrite plusieurs de nos ex-paroissiens, en outre de M. Reynolds; ce sont: M. Malhou Bell et sa famille, Arthur Laney et sa famille, et Alf. vaillant, tous ci-devant de Washington.

Tous prospèrent à Shelbyville, et ne sont nullement fâchés d'y avoir émigré.

On ne connaît pas encore, en ville, toutes les lois qui ont passé, la nuit de l'ajournement de la Législature. Il est même douteux que les meneurs du parti radical puissent s'entendre sur les bills qui seront rapportés comme ayant été adoptés dans le tapage infernal qui a accompagné la séance d'ajournement.

Notre voisin, le Journal est opposé aux Patrons de l'Industrie. Pourquoi? Parce qu'ils ne veulent pas admettre dans leur organisation les ennemis du pays.

Doit-on inférer de cela que "les ennemis du pays" ont voulu ou voudraient s'y faufiler? Apparemment.

### (Communiqué.)

St. Landry, 16 mars 1874.

Il y a presque lieu à craindre que le gouverneur Kellogg n'ouvre les portes du Pénitentiaire à deux battants, et ne lance de nouveau sur la société tous les variés, les bandits, les assassins et autres malfaiteurs qui y sont enfermés.

On ne sait pas jusqu'où la clémence (je devrais dire dévotion) du gouverneur de par l'effet des baionnettes fédérales; mais de temps à autre j'entends parler de commutations de peines capitales et de pardons absolus de grands criminels—et ces pardons sont souvent répétés et frôssent toujours l'opinion publique à un degré qui peut faire craindre un éclat populaire.

Le dernier pardon de Kellogg qui soit venu à ma connaissance, est celui d'Ernest Ferry, un criminel de notre Paroisse.

Je me souviens qu'Ernest Ferry avait assassiné Josse Hutchins, un citoyen inoffensif, il y a quelques années, et que, convaincu de ce meurtre, il avait été condamné au Pénitentiaire à perpétuité, échantillon à un sort plus vicieux, mais aussi à un sort plus pénible.

Elles sont connues de tous vos lecteurs, et ont soulevé à l'époque une excitation extraordinaire.

Comme je le disais au commencement de cet article, après avoir gracié des assesseurs de la trempe de ceux qu'il vient de gracier dans notre paroisse et ailleurs, n'est-il pas fort à craindre que le gouverneur n'élargisse graduellement tous les détenus du Pénitentiaire. Il y a 500 ou 600 malfaiteurs et bien, ce sera autant de votants en sa faveur et en faveur de ses acolytes.

Où allons-nous, hélas! où nous laissons-nous conduire? LEO J.

### Les Travaux Legislatifs de la Dernière Session.

(Extrait de l'Abécédaire de la Nlle-Orléans du 7.)

La Législature qui vient de s'ajourner sine die a été peut-être la plus laborieuse de toutes celles dont notre pauvre Etat ait été affligé depuis la fin de la guerre. Pour cette fois néanmoins nous devons avouer qu'elle a fait beaucoup moins de mal que les précédentes et qu'il résultera quelque bien de ses travaux.

Agissant pour ainsi dire sous les yeux du Congrès, qui n'en reconnaît pas la légalité, et forcée à l'économie après tant de dilapidations, de concussions et de fraudes, la Législature Kellogg a voté plusieurs bonnes mesures dans l'espoir de faire excuser son origine. Comme nous avons suivi ses délibérations dans un intérêt public et non de parti, nous voudrions être à même d'en rendre à nos lecteurs un compte exact. Mais nous trouvons tout d'abord la tâche impossible. La Législature de 1874, comme toutes ses devancières en radicalisme, était composée aux trois quarts de novices et d'ignorants; elle comprenait fort mal sa mission. Ne possédant aucun principe ni en droit ni en économie politique, elle se trouvait hors d'état d'apprécier la raison des bills dont le vote lui était recommandé. Il lui est arrivé souvent de se contredire dans l'espace de 24 heures et d'annuler une loi qu'elle n'avait pas comprise par une autre qu'elle n'entrevoit pas mieux.

Elle n'entrevoit ni la signification ni la portée, ni le but.

Vraiment, les meneurs au service de M. Kellogg ont eu beaucoup à faire, et ils ont dû être embarrassés fréquemment. Avec une Assemblée pareille, un plan était difficile à suivre, car il fallait faire autant d'efforts pour détourner ce qui provenait de l'imagination déréglée et brute des Représentants que pour obtenir l'adoption de ce qui avait été conçu dans un esprit de bon sens.

De là ce que nous avons vu de bills indigestibles, qui accablent une session de deux mois et qui accablent une session de deux ans, même une session de dix, si la Constitution n'y mettait un terme. De là cette confusion d'actes et de dispositions législatives dont l'incohérence marque chaque section, chaque article et même chaque formule.

Il est grand dommage que les partisans fanatiques des institutions représentatives et du suffrage universel en Europe ne puissent assister aux délibérations des assemblées des Etats du Sud; à quel point ils seraient étonnés de voir qu'il est impossible de savoir si certains bills avaient été adoptés ou non, entre autres le bill des allocations générales.—Abécédaire.

Galveston, 12.—Une dépêche d'Indiana nous dit: Vers les 10 heures du matin, deux individus sont montés à bord du steamer Clinton, mouillé dans ce port, et ont tiré à coups de pistolet deux autres individus et se sont enfuis. Ces hommes font partie de la bande de ces hommes qui ont commis tant d'actes de violence dernièrement dans le comté de Witt. Les hommes assassinés venaient se sauver, suppose-t-on, sur le steamer, ayant été avertis qu'ils étaient poursuivis.

Un membre de Texas, M. Giddings, a proposé une résolution, au nom de la Chambre, pour notre point intervenu par la force armée dans les affaires de cet Etat. N'est-ce pas une injure à Grant, que de le louer d'avoir tout simplement rempli son devoir?

### Les Patrons de l'Industrie.

Ce qu'ils peuvent faire pour St. Landry.

PAR D. DENNETT.

Opelousas 11 mars 1874.

Les Patrons de l'Industrie plantent leur Bannière dans les prairies, sur les bayous et les cours d'eau, strictement dans l'intérêt de la loi, de la justice et de l'humanité.

Il se proposent d'aider au fermier de se sauver de la ruine et de le conduire éventuellement dans le sentier du succès et de l'indépendance.

Il se proposent de ne faire ni du mal ni du tort à aucun individu, à aucun parti ni à aucune secte.

Leur effort pour sauver la malheureuse femme, ainsi que les enfants enveloppés dans une femme sans courtoisie, et la forcer de s'asseoir, tandis que son beau-frère sortait les enfants de la maison, fut l'œuvre d'un instant.

Il s'agissait d'empêcher l'incendie au commencement des convertures et le linge, qui leur tomba sous la main, avant d'être en cela, ils revinrent à Mme. Daigle. Malheureusement, lorsque son mari l'envoya, le feu n'avait pas été complètement éteint, et ses habillements avaient continué de brûler, de la tête au pied, son corps n'était qu'une brûlure. C'est en vain qu'elle eut essayé d'arracher son linge, les casquiers de calmer ses douleurs, en appliquant de la terre grasse qui se trouvait à portée, mais la réaction amenée par le frottement, et enfin après deux jours de terribles souffrances, la mort l'en délivra. M. Daigle a eu ses mains terriblement brûlées, mais tous les autres membres de la famille sont sains et saufs.

Encore un autre exemple et un avertissement pour ceux qui maintiennent imprudemment l'huile de charbon.

Sucrier, de la Nlle-Orléans, 12.

### EXIT LA PSEUDO-LEGISLATURE.

La Législature radicale de M. Kellogg s'est ajournée définitivement, avant-hier soir, au milieu de la plus grande confusion. Il y a eu des scènes vraiment curieuses au Mechanics' Institute, à faire croire que l'on se trouvait à un camp meeting de révérendes personnes qui s'entrevoient et s'entrevoient et s'entrevoient.

Un homme inoffensif, d'habitudes régulières, riche et charitable, avait été assassiné à l'entrée des Allées-Marines, aux portes de la ville, à cent mètres environ du corps de garde et des postes de la douane et de l'octroi. A côté d'une haute palissade qui sert de clôture au jardin de M. Moliné, une mare de sang indiquait l'endroit précis où la victime avait été frappée. La palissade avait été couverte de sang. Dans le jardin, sous un épais massif d'arbustes verts, le cadavre, horriblement mutilé, avait été soigneusement caché. Il était étendu sur le dos, les membres inférieurs ramenant l'un contre l'autre, le bras gauche le long du corps, le bras droit relevé à la hauteur de la tête.

Une affreuse blessure divisait le cou de la victime, et s'étendait jusqu'au niveau du lobe de l'oreille droite. L'instrument du crime, pointant au-dessus de l'époulette, sans l'entamer, avait coupé la langue à sa base, traversé le pharynx et ouvert des deux côtés les artères carotides et les veines jugulaires. La tête était presque détachée du tronc. Tout démontait que cette profonde blessure avait été faite avec un couteau large, très long, parfaitement affilé, alors que la victime déjà terrassée et le cou tendu sous la pression d'une main énergique, se trouvait dans l'impossibilité de se défendre.

Antérieurement, à demi caché dans la plaine blanche, un fondard de soie blanc et un mouchoir grossier à carreaux rouges et bleus, teints de sang, étaient liés ensemble par un nœud fortement serré. Le mouchoir avait dû servir à étouffer les cris de la victime.

Les poches du pantalon étaient retournées et vides; un chronomètre, un anneau en or, avec des breloques de même métal, un briquet en or, deux bourses en filigrane d'argent, avaient été soustraits, toutes les clés dont la victime était ordinairement porteur, la clé de ses armoires, son passe-partout, la clé d'entrée de son appartement, toutes avaient été aussi soigneusement recherchées et cueillies. Le vol avait donc été le mobile du crime, et les assassins avaient eu évidemment la pensée de pénétrer dans l'habitation du sieur Rausch (c'est le nom de la victime) sans doute quelque circonstance fortuite les avait empêchés de réaliser leur projet.

Quel pouvait être le but de cet odieux projet? La justice, après de minutieuses recherches, a découvert les coupables, et à la suite de ses investigations, cinq personnes viennent sur le banc des accusés répondre de la terrible accusation qui pèse sur eux.

Ce sont: 1o Damian Corillo Gestat, dit Cosmo Correas, âgé de 32 ans, cordonnier, ayant demeuré à Bayonne; 2o Balbino Bannuclos, âgé de 47 ans; 3o Pedro Bannuclos, âgé de 26 ans; 4o Augustino Bannuclos, âgé de 23; 5o Trois derniers cordonniers, demeurant à Bayonne.

Les débats ont occupé les audiences des 5, 6, 7 et 8 février. Après le verdict du jury, le coir a condamné à mort: Damian Corillo Gestat, comme co-auteur du crime, et Balbino Bannuclos, comme complice. Ils seront exécutés sur la grande place de Bayonne.

Des circonstances atténuantes ont été accordées à Pedro Bannuclos, qui a été condamné à vingt ans de travaux forcés, et à Augustino Bannuclos, condamné à dix ans de réclusion.

Un Parisien, qui avait commis le crime de rendre pendant six ans sa femme parfaitement heureuse, s'aperçut, un soir, un matin, à moins que ce ne fût à midi, qu'un moussier à moustaches blondes était à deux doigts de réussir.

Une correspondance vive et animée ne lui laissait aucun doute à cet égard. Le Parisien aimait sa femme; et après avoir minutieusement réfléchi, il en arriva à se dire que la chevelure ondoyante et la moustache wuertembergeoise du moussier étaient pour beaucoup dans son succès.

Il écrivit ces simples mots au suborneur: "Le mari sait tout. Il a les lettres. Coupez vos cheveux et votre barbe, ou, ce soir, vous serez arrêté."

Qui est-ce qui s'oppose à lever le fardeau qui pèse sur le fermier? Qui est-ce qui s'oppose au rétablissement de l'ordre et de la loi? Qui est-ce qui s'oppose au rétablissement des écoles dans les différentes paroisses de St. Landry? Qui a abolé le système de crédit entre fermiers? Qui a détruit les relations sociales qui existaient entre les familles des fermiers et qui ferait du notre population un peuple heureux et content.

Qui est-ce qui désire voir le fermier esclavé du système de crédit, et sa famille plongée dans la misère d'une manière irréversible? Ceux-là, et ceux-là seulement sont les ennemis des Patrons de l'Industrie.

Il est des ennemis, sans doute, et qui n'en ont pas! Mais bien peu de ces ennemis ont jamais attaqué ouvertement leur ordre.

Le peuple, le bon, le vrai peuple, a déclaré partout que les Patrons de l'Industrie sont ses vrais amis. Qui voudrait lui faire la justice de cet aveu? "Quels sont les amis des fermiers?" Cette question sera bientôt la seule que l'on se posera. La question: "Qui est dévoué, ou qui est républicain?" s'affaiblira et diminuera bientôt rapidement dans le Nord et dans le Sud.

### FRANCE.

#### Assassinat—deux condamnations à mort.

Le 21 octobre 1872, vers 2 heures de l'après-midi, la découverte d'un crime horrible, commis dans des circonstances exceptionnelles d'audace et de cruauté, répandit une profonde émotion parmi les habitants de Bayonne.

Un homme inoffensif, d'habitudes régulières, riche et charitable, avait été assassiné à l'entrée des Allées-Marines, aux portes de la ville, à cent mètres environ du corps de garde et des postes de la douane et de l'octroi. A côté d'une haute palissade qui sert de clôture au jardin de M. Moliné, une mare de sang indiquait l'endroit précis où la victime avait été frappée. La palissade avait été couverte de sang. Dans le jardin, sous un épais massif d'arbustes verts, le cadavre, horriblement mutilé, avait été soigneusement caché. Il était étendu sur le dos, les membres inférieurs ramenant l'un contre l'autre, le bras gauche le long du corps, le bras droit relevé à la hauteur de la tête.

Une affreuse blessure divisait le cou de la victime, et s'étendait jusqu'au niveau du lobe de l'oreille droite. L'instrument du crime, pointant au-dessus de l'époulette, sans l'entamer, avait coupé la langue à sa base, traversé le pharynx et ouvert des deux côtés les artères carotides et les veines jugulaires. La tête était presque détachée du tronc. Tout démontait que cette profonde blessure avait été faite avec un couteau large, très long, parfaitement affilé, alors que la victime déjà terrassée et le cou tendu sous la pression d'une main énergique, se trouvait dans l'impossibilité de se défendre.

Antérieurement, à demi caché dans la plaine blanche, un fondard de soie blanc et un mouchoir grossier à carreaux rouges et bleus, teints de sang, étaient liés ensemble par un nœud fortement serré. Le mouchoir avait dû servir à étouffer les cris de la victime.

Les poches du pantalon étaient retournées et vides; un chronomètre, un anneau en or, avec des breloques de même métal, un briquet en or, deux bourses en filigrane d'argent, avaient été soustraits, toutes les clés dont la victime était ordinairement porteur, la clé de ses armoires, son passe-partout, la clé d'entrée de son appartement, toutes avaient été aussi soigneusement recherchées et cueillies. Le vol avait donc été le mobile du crime, et les assassins avaient eu évidemment la pensée de pénétrer dans l'habitation du sieur Rausch (c'est le nom de la victime) sans doute quelque circonstance fortuite les avait empêchés de réaliser leur projet.

Quel pouvait être le but de cet odieux projet? La justice, après de minutieuses recherches, a découvert les coupables, et à la suite de ses investigations, cinq personnes viennent sur le banc des accusés répondre de la terrible accusation qui pèse sur eux.

Ce sont: 1o Damian Corillo Gestat, dit Cosmo Correas, âgé de 32 ans, cordonnier, ayant demeuré à Bayonne; 2o Balbino Bannuclos, âgé de 47 ans; 3o Pedro Bannuclos, âgé de 26 ans; 4o Augustino Bannuclos, âgé de 23; 5o Trois derniers cordonniers, demeurant à Bayonne.

Les débats ont occupé les audiences des 5, 6, 7 et 8 février. Après le verdict du jury, le coir a condamné à mort: Damian Corillo Gestat, comme co-auteur du crime, et Balbino Bannuclos, comme complice. Ils seront exécutés sur la grande place de Bayonne.

Des circonstances atténuantes ont été accordées à Pedro Bannuclos, qui a été condamné à vingt ans de travaux forcés, et à Augustino Bannuclos, condamné à dix ans de réclusion.

Un Parisien, qui avait commis le crime de rendre pendant six ans sa femme parfaitement heureuse, s'aperçut, un soir, un matin, à moins que ce ne fût à midi, qu'un moussier à moustaches blondes était à deux doigts de réussir.

### Enregistrement et Election.

LES votants enregistrés de la ville d'Opelousas, sont par le présent avis qu'une liste sera tenue à la Maison de Cour de la dite ville, le Lundi 6 Avril 1874, dans le but de choisir un Conseil de Ville et tels autres officiers que la charte de ladite ville demande qu'il soit élus à cet effet.

Le Bureau d'Enregistrement sera ouvert à la Maison de Cour le Lundi 23 Mars courant, 1874, dans le but de réviser le livre d'enregistrement, et d'enregistrer tous les votants qui se sont point encore fait enregistrer.

Ceux qui ont perdu ou égaré leur certificat d'enregistrement pourront s'en procurer de nouveaux.

L'enregistrement sera clos le Mercredi 1er Avril 1874.

BERNARD MARTIN, Assistant Secrétaire d'Enregistrement, Opelousas, (St. Landry), 20 mars 1874—3.

AUBERGE DE CAMPAGNE, GRAND COQUEAU. Tenu par André D. Meche, rue Du Maine près du bureau de Poste. Les voyageurs sont reçus à tout jour. Bonnes provisions, logement confortable, prix modérés. [Eil sep 14]

AVIS. Le soussigné, charpentier, travaillera à l'entreprise, au mois, ou à la journée, aux prix les plus modérés. Il entreprendra aussi le travail et le montage de petites constructions en bois, soit en ville, soit à la campagne, et garantira que les bâtisses ne souffriront pas du déplacement. Il se chargera également de changer les moulins à gru à moins en moins par des chevannes, lesquels ne coûtent que de 20 à 25 dollars de plus par jour. THEODORE ALLICK, Opelousas, 7 mars 1874. 1111

LE Grabot de Coton de la Louisiane, Publié à Vermillionville, La. EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS, par J. Y. GILMORE, à \$3 par an. Le Numéro de la semaine Lafayette, St. Martin, Vermilion et St. Landry, ainsi que dans diverses paroisses de l'Etat. 21 fév.

Le Sucrier de la Louisiane, Publié à la Nouvelle-Orléans. EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS, par J. Y. GILMORE, à \$3 par an. Echantillons gratuits. 21 fév.

Pour la Nouvelle-Orléans. Le Passage à Six Piastres! A PARTIR de cette date, et jusqu'à nouvel ordre, le superbe bateau à vapeur BERTHA prendra les passagers à raison de six piastres par la Nouvelle-Orléans ou de retour.

A VENDRE.—Poteux de barrique, blé, pois, haricots, et bois de corde, constamment en stock et promptement transportés à domicile à des prix réduits. S'adresser à: JOACH JOUBERT, 7 Fév.—17.

JOEL H. SANDOZ, Notaire, se propose à ses connaissances et à son public en général. Inventaires, assemblées de famille, hypothèques, contrats, testaments, etc. etc. sont passés soit en français soit en anglais, au gré des parties, à des prix raisonnables, et aux prix les plus modérés. On le trouvera temporairement au bureau du Courrier, rue Main, Opelousas. [10 janv.]

A LOUER A BAIL. UNE HABITATION, située au Port Baré, contenant 200 arpents, dont 50 sont entourés, avec une bonne maison de résidence, et autres dépendances.—Livrée immédiatement. S'adresser sur les lieux à: VEVEE ALEXIS LAGUE, St. Landry 17 Janvier 1874. 146

A LOUER A BAIL. LE MAGASIN au-dessous du bureau du Courrier des Opelousas, rue Main—un des meilleurs positions pour tout genre d'affaires. Possession donnée le 1er Janvier.

### Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans. Le soussigné vient de recevoir des marchandises de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manteaux, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes. On fait également les meubles sur commande et on repare les vieux meubles.

Manufacture de Voitures. PLATTE de l'Enregistrement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il se propose de fabriquer et de vendre des voitures, tant charbonnières que voitures de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charbonnières que voitures de main de maître, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Désirant, tout ouvrage qui ne sera payé qu'après livraison, partira 10 pour cent d'avance pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des haies, des brouettes et autres articles de ménage qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

Entre le Rail-Road et Express. TOUJOURS recommandant des voyageurs dont il a été l'objet depuis un certain temps dans la Paroisse St. Landry, je fais savoir à mes amis et au public en général, que j'ai pris la direction de l'Entre-Orléans l'Hotel Titine que j'étais de remettre en parfait état, et qui peut aujourd'hui être comparé aux meilleures. Les voyageurs y seront bien servis par des garçons d'hôtel prompts et exacts. Je ne demande que d'être mentionné. S. P. CLARK, Opelousas 20 Janvier 1874. 194

Portraits. Le soussigné, Photographe, annonce un portrait de St. Landry, qu'il est prêt à faire d'excellents portraits, à quel prix cherchera à satisfaire ses clients et sera satisfait. Le Jeudi et le Vendredi sont les seuls jours de la semaine que les portraits d'enfants au-dessous de l'âge de cinq ans sont pris. DESIRE SOUYEUX, Rue Main, près de la Cour de Justice, Opelousas 22 Novembre 1873.

WM. HERR, Jr. Barbier. Ayan récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Row et celui de Mounzshelmer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix sont modérés. Opelousas 15 Juin 1874. 401

Mornhinveg & Dantin. ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur Atelier de Tailleurs rue Bellevue, vis-à-vis le magasin de Jos. Bloch & Cie, où ils sont prêts à faire promptement et avec précision, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 aout 1873-32]

R. MORNHINVEG, HORLOGER-BIJOUTIER. Rue Main, Opelousas, s'occupe spécialement de tous les ouvrages de ce genre, bijoux, montres, etc. etc. On le trouvera temporairement au bureau du Courrier, rue Main, Opelousas. [10 janv.]

JOSEPH M. MOORE, AVOCAT JURISCONSULTE. EXERCICE sa profession dans toutes les Cours de la Louisiane, depuis le mariage de son bureau est le même endroit—élevé par Swayze & Moore, et plus récemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, La. Opelousas 22 avril 1871.

E. D. ESTILETTE, Avocat, EXERCICE sa profession dans les Cours de la Paroisse St. Landry, Lafayette, Vermilion, Calcasieu, St. Martin, Iberville, St. Marie et Avoyelles. Bureau à Opelousas, Opelousas, 3 Janvier 1874.

O. H. VIOLET, AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC. BUREAU à la Maison de Cour, au 1er. Opelousas 29 Mars 1873. 1a

UNE BONNE AFFAIRE. A VENDRE à l'amiable, le Café McDonald, situé vis-à-vis la Maison de Cour, consistant en bâtisse, terrain, boissons, meubles, etc. \$700 comptant. S'adresser au soussigné, sur les lieux. Opelousas 20 Déc. 1873. 104

J. L. Couret, FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 12 Rue Cour. NOUVELLE-ORLEANS.

### OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries. ANDRUS, C. B.—Famly and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tiaware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARIS, LOUIS—Groceries, Liquors, &c. Corner Main and Landry sts.

MUNZSHEIMER, F.—Groceries, Provision, Crockery, etc. Main st., bet. Landry and Bellevue.

VANHILLE, EDGAR—Groceries, Liquors, &c. Glassware, Tiaware, &c. Corner North and Walnut streets.

Dry Goods and Groceries. BOUTTE, B. A.—Staple and Domestic Dry Goods, Corn, Oats, Plantation Supplies.

ISSAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Hats, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, &c. Corner of Main and North streets.

LEFFEBRE, P. J. Agent—Dry Goods and Groceries, Crockery, etc. Glassware, &c. Corner Court and Landry streets.

MEYERS, JULIUS—Dry Goods, Clothing, Hats, Shoes, Groceries, Plantation Supplies, &c. Corner Main and Landry sts.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, CAMILLE—Dry Goods, Clothing, Hats, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and North streets.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

SANDOZ, LOUIS B.—Dry Goods, Groceries, Fine Liquors and Cigars. Main street, opposite Hotel Titine.

VILASECA, MATHEO—Dry Goods, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, Glassware, Tiaware, &c. Main st., bet. North and Gröde.

Druggists. MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varieties, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Physicians. HADDEN, LOUIS—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

ITTELL, R. H.—Physician and Surgeon. Office adjoining residence, Union street.

THOMPSON, W. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law. DUPRE, LAURENT—Attorney and Counselor at Law. Office with H. L. Garland, Landry street, between Court and Market.

GARLAND, HENRY L.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry st., between Court and Market street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUSPETH—Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

PERRODIN, P. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers. BODENMULLER, RUD.—Watchmaker and Jeweler. Musical Instruments repaired and Pianos tuned. Bellevue street.

EALER, C. N.—Established 1845. Watches, Clocks, Jewelry and Sewing Machines repaired. Corner Main and Landry streets.

MORNINGVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Livery Stables. JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Carriages. Handling dogs. Horses fed and cared for. Main st., between